

AMÉNAGER ET HABITER LE TERRITOIRE DANS LA PERSPECTIVE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



AMÉNAGEMENT

Le territoire fait face aux enjeux d'artificialisation des sols et de réduction des terres agricoles et naturelles, largement au profit de l'habitat individuel.

Également, l'aménagement de l'espace et sa conception sont souvent inadaptés aux conséquences du changement climatique (pluies, vagues de chaleur et sécheresses intenses).

HABITAT

Un grand nombre de logements du territoire sont vieillissants ou peu efficaces énergétiquement.

Les systèmes de chauffage fonctionnant avec des énergies fossiles sont encore très répandus et le bâti actuel ne répond pas toujours aux exigences de sobriété et d'isolation thermique optimale.

OBJECTIFS

- Massifier la rénovation énergétique
- Réduire la consommation énergétique et la dépendance aux énergies fossiles
- Adapter le territoire au climat de demain
- Réduire l'artificialisation des sols
- Améliorer le cadre de vie des habitants

ACTIONS

- 1** Mettre en place une Maison de l'Habitat
- 2** Intégrer les objectifs du PCAET dans les documents de planification et d'urbanisme
- 3** Favoriser un urbanisme et des quartiers à énergie positive
- 4** Améliorer la qualité de l'air sur le territoire
- 5** Lutter contre la précarité énergétique

CHIFFRES CLÉS

9,25%

DES LOGEMENTS SUR LE TERRITOIRE SONT DES PASSOIRS ÉNERGÉTIQUES

> 5 000 logements sur 54 000 sont classe F ou G



69 ha

DE TERRES AGRICOLES OU NATURELLES ARTIFICIALISÉES PAR AN, soit l'équivalent de 97 terrains de football à l'année (sur la période 2009-2021).

L'habitat est le principal consommateur d'espace (70 %), devant l'activité économique (24 %).

21,4%

DE LOGEMENTS CHAUFFÉS AU FIOUL À MAUGES COMMUNAUTÉ

contre 9,2 % pour la moyenne nationale (INSEE - ADIL).

